STABILISE





Description

Stabilisé est un mélange sec, pré-mélangé en usine, de ciment, sable et additifs spécifiques. Ce stabilisé se classifie dans la classe de résistance C8 selon la norme NBN EN 13813. Ce produit est le porteur du label CE.

Applications

Stabilisé est préconisée pour réaliser des terrasses, allées de jardin ou entrées de maison avec pavés naturels, clinkers ou équivalent. Stabilisé peut également être employé pour le placement de bordures ou l'enrobage de canalisations.

Support et environnement

Le support doit être stable et perméable à l'eau. Le support approprié consiste idéalement d'une couche de terre et un lit de pierrailles (0/40). La mise en œuvre du stabilisé se fait parmi une température ambiante de 5°C à 30°C. l'environnement ainsi que le support ne peuvent être gelés, ni en cours de dégel ou offrant un risque de gel dans les 24 heures.

Mode d'emploi

Verser la quantité de produit nécessaire dans un mélangeur, une cuvette, brouette ou un support plat. Ajouter progressivement le volume d'eau claire prescrit et mélangez jusqu'à ce que le mélange soit homogène, onctueux et sans grumeaux/ malaxer de préférence mécaniquement et pendant au moins 3 minutes.

Mise en œuvre

Mélanger le produit sec avec 8% à 12% d'eau. Mettre en œuvre dans les 2 heures après la préparation du mélange. dès que le mélange commence à faire sa prise, ne plus ré mélanger ni rajouter de l'eau. Pour la réalisation d'entrées de maison, d'allées de jardin ou de terrasses les pavement est composé de:

- Une première couche de stabilisé de 10cm (usage piétonnier) / 15cm (trafic occasionnel de véhicules légers) (inapproprié pour les voies publiques et/ou trafic lourd et/ou fréquent).
- 2. Une deuxième couche de stabilisé de 5cm comme couche de pose des pavés ou clinkers.
- 3. Les pavés ou clinkers.

Placer d'abord les bordures. Répartissez ensuite de façon homogène la première couche de 12cm (usage piétonnier) / 18cm (trafic occasionnel de véhicules légers). Egaliser cette couche avec une règle. Cette première couche doit ensuite être damée avec une plaque vibrante afin d'obtenir la hauteur de couche conseillée (10cm / 15cm). La seconde douche de stabilisé sera mise en œuvre dans laquelle les pavés ou clinkers seront mis en place. Pour obtenir une bonne évacuation des eaux il faut prévoir une pente suffisante (1 à 2 cm par mètre). Tenez la surface travaillée humide pendant trois jours et

protégez la contre la pluie battante et contre la dessiccation par vent ou chaleur. (couvrir et humidifier la surface.)

www.coeck.be De Laetstraat 6, 2845 Niel

6 février 2013

Notre information est toujours composé avec les meilleurs soins. Les données techniques, recommandations, calculs, dessins, cahiers des charges, etc... Ne sont fournis qu'à titre d'information. Coeck NV. se réserve le droit de modifier à tout moment les caractéristiques de ses produits.



STABILISE



Ferme: Eau 2L—Volume stabilisé 13L Plastique: Eau 3L—Volume stabilisé 13L

CE 0965-CPD-MM0504

Directive 2003/53/CE concernant le CrVI. Le stabilisé contient un agent réducteur, restant actif au moins le nombre de mois indiqué après la date d'emballage, afin de maintenir le chrome VI soluble en dessous de la limite de 0.0002% du poids sec total du ciment.

Caractéristiques

Classe de résistance EN 13813 CT-C8-F1 Résistance à la pression EN 13892-2 C8 Résistance à la traction EN 13892-2 F1 Besoin en eau ferme ± 8% Besoin en eau plastique ± 12% Masse volumique ≥ 1800 kg/m³ Granulométrie maximale 10 mm Température de mise en œuvre 5—30 °C Déclaration de conformité CE

Indification des dangers

R37/38: Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R41: Risque de lésions oculaires graves.

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Conseils de sécurité

Protégez votre peau et vos yeux. Porte des vêtements adaptés: gants imperméables, bottes étanches, genouillères imperméables et des lunettes de protection.

S2: Conserver hors de la portée des enfants.

S22: Ne pas respirer les poussières.

S24/25: Eviter le contact avec la peau et les yeux.

S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et consulter un ophtalmologiste.

S36/37: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S39: Porter un appareil de protection des yeux/du visage approprié.



www.coeck.be De Laetstraat 6, 2845 Niel

COECK
innovative building material partner